

Vendredi 22 juillet 2011

Maison départementale des personnes handicapées : le Conseil général commence les réformes et adaptations indispensables.

Le Conseil général avait été le premier département de France à construire une Maison départementale des personnes handicapées . Depuis quelques années, des dysfonctionnements très importants sont apparus, qui se sont cumulés en 2009-2010. Lors d'une de nos premières rencontres sur place avec le personnel et des personnes handicapées, nous avons pu constater l'ampleur de la tâche à accomplir pour trouver des solutions rapidement. Comment admettre en effet des réponses très tardives pour des démarches simples, des dossiers perdus, des orientations inadaptées... Beaucoup trop de personnes m'ont contacté pour me signaler des situations pénibles et incompréhensibles, voire totalement ubuesques. Problèmes d'organisation, de personnel, de méthode, de locaux, de finances... Toutes ces questions ont été examinées et des réponses concrètes doivent leur être apportées. La première décision prise est la construction d'un nouveau bâtiment au Campus, à Cergy, permettant de réunir sur un seul site (au lieu de 2 situés à Cergy et un troisième à Osny) toutes les structures d'accueil des usagers. La surface totale nécessaire est estimée à 3200 m², alors que l'ensemble des nouveaux bâtiments construits atteindra un peu plus de 3700 m², ce qui permet de disposer d'une "marge" pour l'avenir. Il respectera les normes Bâtiment Basse Consommation, sera bien entendu adapté à l'accès handicapés, et permettra des économies de gestion.

Le bâtiment appelé "SOGÉ 2000", sera revendu par le Conseil général.

En attendant la nouvelle construction achevée fin 2013, un bâtiment modulaire en bois va être mis à la disposition de la MDPH en septembre.

Bien entendu, d'autres dispositions très importantes concernant l'organisation même du service se mettent place parallèlement, et permettront de retrouver progressivement un fonctionnement satisfaisant.

Cette opération fait partie des réformes souhaitables qui répondent à nos engagements pris et qui seront tenus.

Par Philippe Métézeau

[CONTACT](#) [C.G.U.](#) [SIGNALER UN ABUS](#) [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)